



Héritage enfant unique : mon père veut récupérer "mes" 3/8

Par **jlbell**, le **18/08/2009** à **16:34**

Bonjour,

je suis fils unique : au décès de ma mère , il y a 5 ans , j'ai donc hérité des 3/8 de la maison de mes parents (donation au dernier vivant).

mon père en a gardé l'usufruit et veut maintenant vendre cette maison pour acheter un appartement (y vivre avec sa nouvelle compagne de 16 ans de moins / il a + de 76 ans) .

1. puis - je m'opposer à la vente ? (j'imagine que non : je ne suis pas majoritaire ...)

2. il souhaite de surcroit récupérer "mes 3/8" , les 5/8 ne constituant pas à ses yeux suffisamment d'argent pour acheter un appartement conséquent ...

Puis je m'y opposer ?

Nos relations sont très distantes (pas vu cette année)

Merci de votre aide